

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 133 (1982)

Heft: 12

Rubrik: Vereinsangelegenheiten = Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport du président sur l'exercice 1981 – 1982

L'activité de notre Société est ordinairement assez calme et votre comité se voit chargé de liquider beaucoup d'affaires administratives, non sans importance certes, mais tout de même assez routinières. Or, depuis quelque temps, et très particulièrement au cours de l'exercice écoulé, il semble que les choses aient pris un cours précipité et qu'une grande vitalité caractérise tous les milieux intéressés à la forêt, de près ou de loin. Jamais votre comité n'a été sollicité d'examiner autant de projets, de lois ou de règlements, comme entre 1981 et 1982: fondation de l'Office d'information forestière, création d'un groupe de coordination de la conférence des inspecteurs cantonaux des forêts, lois sur les chemins piétons et de randonnées pédestres, loi sur les subventions, nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons, règlement d'apprentissage des forestiers-bûcherons, conception pour une nouvelle statistique fédérale des superficies, règlement des honoraires des ingénieurs forestiers S.I.A., et j'en passe.

Par chance, si tout arrive à la fois, tout chemine aussi très lentement; c'est le propre de la démocratie suisse. Ces consultations et examens, nous allons devoir à coup sûr les reprendre plusieurs fois et nous finirons peut-être par les traîner comme des boulets durant des mois, voire des années.

Mais il nous faut être heureux qu'on nous demande notre avis sur tant d'objets divers; notre devoir est de répondre toujours en toute conscience, ne serait-ce que pour témoigner de notre satisfaction à voir notre Société forestière suisse honorée d'un peu de la considération dont elle jouissait autrefois sans partage.

1. Etat des membres de la Société au 30 juin 1982

1.1. Membres d'honneur	3 (1981: 3)
1.2. Membres actifs	841 (1981: 830)
1.3. Membres vétérans	84 (1981: 82)
1.4. Membres étudiants	161 (1981: 183)

2. Changements survenus au cours de l'exercice 1981 – 1982

2.1. Membres décédés	4
2.2. Nouveaux membres	5
2.3. Nouveaux membres étudiants	21

2.1. Membres décédés

Nous avons eu la grande tristesse de perdre, depuis notre dernière assemblée générale:

A. Arrigoni, isp. forest., Massagno
 Franz von Arx, Förster, Trimbach
 Hans Danuser, Forstbaumschulen, Felsberg
 Max Kaiser, a. Kantonsoberförser, Stans

2.2. Nouveaux membres

Dr. J. Bucher, dipl. ing. agr., Mettmenstetten
 Ruth Grassi-Danuser, Forstbaumschulen, Felsberg
 Lars J. Hammaren, Forstmeister, Oberägeri
 Rupert Rottmann, Forstrat, München (D)
 Jean-François Métraux, ing. forest., Fey

2.3. Nouveaux membres étudiants

Gilbert Berchier, Fribourg
 Andreas Bernasconi, Gümligen
 Beat Brunner, Zürich
 Daniel von Büren, Solothurn
 Hans-Ulrich Frey, Zürich
 Christian Furler, Adlikon
 Ulrike Gleich, Dietikon
 Lukas Heitz, St. Moritz
 Josef Hess, Engelberg
 Franz Kayser, Stans
 Michel Maikoff, Zürich
 Kuros Mochfegh, Adliswil
 Michel Reichard, Lully
 Heinz Richener, Wolfwil
 Roger Schmidt, Feschel
 Philippe Sollberger, Bern
 Werner Spycher, Adlikon
 Benjamin Stöckli, Winterthur
 Andreas Stoll, Zürich
 Hansruedi Streiff, Uitikon
 Chantal Strupler, Naters

3. Activités générales

3.1. Assemblée annuelle de 1981 à Obwalden

Il y a longtemps, je crois, qu'une assemblée annuelle de notre société ne s'est déroulée dans une telle atmosphère de chaleur humaine et de grâce spirituelle. La sérénité qui émane des paysages de ce paisible pays, adorable joyau de notre petite patrie, y est certainement pour quelque chose. Mais encore fallait-il que l'esprit vienne animer notre contemplation, et cet esprit c'est notre cher Leo Lienert, toujours rayonnant d'humanité, qui nous l'a insufflé. Chacun sera certainement d'accord avec moi pour penser que le couronnement de notre assemblée obwaldienne fut l'extraordinaire homélie prononcée par le Père Bernhard Zürcher devant le mémorial du Ranft:

«Wer Frieden will — in der Familie, im Dorf, im Volk — der muss zuerst seine eigenen Wünsche zurückstecken, muss frei werden von seinen eigenen Fehlern und Begierlichkeiten, wie da sind Stolz, Habsucht, Missgunst und Neid usw. Mit anderen Worten: Wer Frieden will, muss zuerst mit sich und seiner Welt zufrieden werden — bescheiden in den Lebensansprüchen und mit den Forderungen an die Mitmenschen!»

A tous les organisateurs de cette belle fête, je renouvelle au nom des membres de la Société forestière suisse, les plus chaleureux remerciements.

3.2. Fête des nouveaux diplômés de 1981

Andreas Zingg a eu la grande amabilité de représenter la Société forestière suisse lors de la dernière fête des nouveaux diplômés de l'École forestière suisse, promotion 1981. Nous le remercions très sincèrement; c'est à lui que nous devons les quelques lignes qui suivent:

Die Feier der Diplomanden von 1981 fand am 27. Februar 1982 im Forsthaus Adlisberg der Stadt Zürich statt. Die 25 jungen Kollegen, denen der SFV unser Abzeichen überreichte, hatten ein gemütliches Zusammensein für sich und die Gäste organisiert. Die in familiärer Atmosphäre geführten anregenden Gespräche, die Sorgen und Probleme nicht ausliessen, lassen den Schluss zu, dass die Diplomanden gewillt sind, ihre Zukunft trotz der schwierigen Ausgangslage tatkräftig in die Hand zu nehmen.

3.3. «Arbeitsgemeinschaft für den Wald»

Sous l'énergique impulsion du Dr Ernst Krebs, l'activité de cette communauté ne dément pas l'attente placée en elle. C'est avec un grand plaisir que nous publions dans ce numéro le rapport présenté à notre comité par le Dr Krebs.

3.4. Séminaire Forêt et Société humaine

L'incontestable succès rencontré par le séminaire du 10 septembre 1980 à Lenzburg, en dépit de certaines critiques, a incité votre comité à reprendre contact avec le Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers de la S.I.A. et avec l'Office fédéral des forêts pour tenter de renouveler cette expérience.

Un petit groupe de travail, formé de Nicolin Bischoff, François Borel, Maurice de Coulon, Félix Mahrer, Hans Ritzler et Peter Schneiter, s'est mis au travail et espère organiser un nouveau séminaire, sur un thème «élevé», mais tout de même un peu moins philosophique, durant l'hiver ou le printemps prochains.

3.5. Office d'information forestière

C'est finalement l'Association suisse d'Economie forestière (S.V.W.) qui a pris en main la création de cet office, chose très raisonnable puisque les propriétaires de forêts sont les premiers intéressés par une meilleure information du public et des milieux politiques au sujet des forêts.

Il a donc été créé une «Commission de l'Office d'information forestière», placée sous la présidence de Peter Bachmann, de Schwarzenbourg, et qui groupe des personnes représentant à la fois les régions linguistiques et les cercles concernés, «mass média», politiciens, associations et sociétés forestières, etc. La Société forestière suisse y trouve deux membres de son comité: Yvo Ceschi et François Borel.

La première tâche de cette commission a été d'élaborer un projet de règlement interne et de présenter un candidat pour le poste de directeur.

3.6. Groupe de coordination de la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts

La Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts a dressé une liste de problèmes à étudier d'urgence: politique énergétique, politique des transports (tarifs), révision de la loi forestière, répartition des tâches Confédéra-

tion/Cantons, crédits d'investissement en région de montagne, programme gouvernemental et plan financier 1984–1987, comptabilité d'entreprise, etc. Chaque étude a été confiée à l'un des membres de cette conférence, avec mission de s'entourer de collaborateurs et de proposer des solutions.

En somme, c'est une espèce de résurgence de la Commission de politique forestière que nous avons créée il y a 15 ans, mais appliquée à des questions financières avant tout.

Pour assurer et surveiller la bonne marche de tous ces travaux dispersés, il a été créé un groupe de coordination, placé sous la présidence de M. l'ancien conseiller national Louis Rippstein, appuyé par M. le Prof. B. Bittig, comme secrétaire. Le comité a désigné Anton Brühlhart, pour représenter la Société forestière suisse au sein de ce groupe de coordination.

3.7. *Registre bibliographique du Journal forestier suisse*

M. le Dr Ernst Krebs a offert gracieusement ses services pour faire avancer les travaux et les conduire à bonne fin. Nous lui sommes extrêmement obligés de sa précieuse collaboration.

4. Activités du comité

4.1. Le comité de la Société forestière suisse a siégé huit fois depuis notre dernière assemblée générale de Sarnen:

- le 22 octobre 1981, à Olten,
- le 7 décembre 1981, à Zürich,
- le 25 janvier 1982, à Zürich,
- le 27 février 1982, à Zürich,
- le 7 avril 1982, à Olten,
- le 25 juin 1982, à Olten,
- le 27 juillet 1982, à Lucens,
- le 16 septembre 1982, à Lucens.

Nos principaux travaux vous sont connus puisqu'ils vous sont régulièrement exposés dans les résumés des procès-verbaux de séances publiés par notre revue.

4.2. Rappelons que nous avons été appelés à répondre à cinq consultations:

- loi fédérale sur les chemins piétons et de randonnées pédestres,
- loi fédérale sur les subventions,
- règlement fédéral d'apprentissage des forestiers-bûcherons,
- règlement des honoraires des ingénieurs forestiers S.I.A.,

- conception pour une nouvelle statistique fédérale des superficies.

Chaque fois, l'un des membres du comité a présenté une étude et préparé une réponse.

4.3. Nous étudions actuellement le texte de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons. Deux problèmes ont retenu particulièrement notre attention:

- la nouvelle répartition des responsabilités et des prises de décisions en matière de défrichage,
- la nouvelle répartition des tâches et des charges financières en matière de formation professionnelle et d'organisation administrative, sur les quatre niveaux:
 - des simples bûcherons sans formation et des propriétaires forestiers bûcherons,
 - des forestiers-bûcherons qualifiés (C.F.C./E.P.Z.) et des apprentis,
 - des gardes forestiers,
 - des ingénieurs forestiers.

4.4. Nous avons élaboré le règlement interne de la commission permanente des publications de la S.F.S./S.F.V., passé contrat avec la Maison Bühler Druck A.G. pour l'impression de notre revue, et approuvé les directives établies par le rédacteur à l'intention des auteurs d'articles.

4.5. Nous avons enfin procédé à la dissolution de la Commission de politique forestière et de la Commission pour la révision des directives concernant l'estimation des forêts et des dommages causés à ces dernières.

5. Commissions spéciales

5.1. *Commission des publications*

Outre la négociation du contrat d'impression et la préparation du règlement interne de la commission déjà mentionnée, celle-ci s'est attelée à la mise au point des directives de rédaction. Ce texte quelque peu rébarbatif a pour but de limiter les coûteux travaux de correction. Ceci est d'autant plus nécessaire que, pour juguler la forte hausse intervenue dans la branche de l'imprimerie, nous devons nous charger d'une part plus grande dans la préparation des textes. Ce surcroît de travail n'a pu être pris en charge que grâce à la mise à disposition, par l'EPFZ, du rédacteur et de son assistante. Le travail de ces deux per-

sonnes, M. le Professeur Eiberle et Melle Louis, mérite la reconnaissance de tous. La Commission va régler sous peu diverses questions relatives aux «suppléments», afin d'enrayer les tendances à la dispersion qui se sont développées depuis plusieurs années. Dispersion dans la ligne thématique aussi bien que... dans la localisation des stocks. Prochainement, la Commission va s'adonner à un exercice de réflexion sur le contenu général de notre journal.

Sur le plan financier, la hausse, même contenue, des tarifs d'impression, nous a conduits à proposer une adaptation des prix d'abonnement (voir le rapport du caissier). (Rapport de Didier Roches, président.)

5.2. Commission de rédaction du Journal La Forêt

Nous recevons régulièrement le rapport annuel, les comptes et le budget élaborés par cette commission présidée par M. Jacques de Kalbermatten.

Nous ne pouvons que féliciter ses membres pour la qualité du travail qu'ils fournissent. Quant aux prestations du rédacteur G.-H. Bornand, elles suscitent la plus vive admiration.

5.3. Commission pour les dégâts dûs au gibier

Dès que la nouvelle formulation de la loi fédérale sur la chasse sera soumise à consultation, nous en confierons l'examen à cette commission présidée par Martin Rieder.

5.4. Commission de politique forestière

Constatant que cette commission a cessé toute activité depuis près de dix ans, que plusieurs de ses membres sont décédés, que d'autres sont désormais à la retraite, enfin qu'il est difficile d'envisager la refonte de textes devenus partiellement inactuels, le comité de la Société forestière suisse, après en avoir préalablement informé le Dr Hermann Tromp, a décidé de dissoudre la Commission de politique forestière créée le 1^{er} février 1967.

Tous les membres encore en vie ont reçu une lettre personnelle les remerciant très chaleureusement pour le grand travail accompli jadis et pour l'engagement désintéressé dont chacun a fait preuve. Nous n'avons pas manqué de leur exprimer nos regrets pour le résultat assez décevant auquel tant d'efforts ont abouti. Inutile de revenir sur des souvenirs amers.

5.5. Commission pour la révision des directives concernant l'estimation des forêts et des dommages causés à ces dernières

Créée au début de 1979, cette commission spéciale avait été placée sous l'énergique présidence d'Erwin Wullschleger et comprenait, à côté de celui-ci Heinz Balsiger, Jean-Bernard Chappuis, Linus Gemperli et Otto Schoch. Avec la collaboration de Gotthard Bloetzer, Jean-Paul Gavillet et Jean-Paul Graf, elle avait terminé ses travaux au printemps 1981 déjà; malheureusement, la traduction en français, assumée par J.-B. Chappuis, a été beaucoup retardée par surcharge de travail et, comme il avait été décidé de publier ces directives en un seul volume allemand/français, la mise sous presse a dû un peu attendre. Enfin, tout est achevé et nous pouvons désormais acquérir cet ouvrage indispensable.

Le comité de la S.F.S./S.F.V. a donc décidé de dissoudre cette commission spéciale, non sans remercier et féliciter ses membres et collaborateurs pour l'excellence et la diligence de leurs travaux. Il est très rare de pouvoir bénéficier de collaborateurs aussi dévoués et efficaces; ils méritent notre profonde reconnaissance et nos applaudissements.

6. Journal forestier suisse

Voici une année déjà que nous avons le plaisir de travailler avec notre nouveau rédacteur, le Dr Kurt Eiberle. Son rapport figure dans le présent envoi. Au nom du comité et de tous les membres de la Société forestière suisse, je lui exprime notre pleine satisfaction pour son activité, nos félicitations pour son efficacité et son savoir-faire, et notre gratitude pour sa constante amabilité, son dévouement et son esprit de collaboration.

7. Conclusions

La lecture de ce rapport vous aura prouvé que nous avons beaucoup de travail devant nous pour l'exercice à venir, mais je ne ressens nulle angoisse. Car vous m'avez pourvu d'une équipe de collaborateurs — formant le comité — extraordinairement dévouée, allante et engagée. Rarement président s'est vu si bien entouré, je vous en suis à tous infiniment reconnaissant.

Je ne vais pas ici dire ma gratitude à chacun d'eux: j'espère que je la leur témoigne assez ouvertement, et si d'aventure mon estime

n'est pas suffisamment marquée, qu'ils veuillent pardonner ma timidité. Du fond du cœur, je leur dis aux six ensemble le plus chaleureux merci.

A ces remerciements, je joins ceux que j'adresse à nos chères collaboratrices Mademoiselle Rosemarie Louis et Madame Marianne Bühler, sans l'aide desquelles nous serions bien démunis. Puissent-elles nous conserver leur fidélité de longues années encore.

Enfin, j'adresse à tous les membres de la Société forestière suisse mes plus cordiaux messages.

Neuchâtel, le 20 août 1982

Société forestière suisse
Le président

François Borel

Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen Journal forestier suisse

Bericht des Redaktors

Periode: 1. Juli 1981 bis 30. Juni 1982

Der anlässlich der Jahresversammlung in Sarnen neu gewählte Redaktor übernahm die redaktionellen Arbeiten am 1. Oktober 1981; vor diesem Zeitpunkt wurde die Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen noch vollumfänglich durch die Redaktionskommission betreut. Im Berichtsjahr erreichte der Umfang der Zeitschrift insgesamt 1161 Seiten und überstieg damit nur unwesentlich den Rahmen der letzten Jahrgänge.

Als Folge einer allgemeinen Teuerung im Druckereigewerbe musste leider ab 1. Januar 1982 eine bedeutende Druckkostenerhöhung in Kauf genommen werden. Diese wäre noch höher ausgefallen, wenn nicht die Redaktion durch die Übernahme der drucktechnischen Vorbereitung der Manuskripte eine wesentliche Mehrbelastung auf sich genommen hätte. Der Redaktor ersucht deshalb alle Autoren um Verständnis dafür, dass auch sie durch die Einhaltung der redaktionellen Richtlinien und durch vermehrte Korrekturen zur Mithilfe für Kosteneinsparungen herangezogen werden müssen.

Ausserordentlich erfreulich war im Berichtsjahr die aktive Mitarbeit der forstlichen Praxis, von der eine grosse Zahl von Publikationen eingegangen ist. Dafür möchte sich der Redaktor ausdrücklich bedanken. Sein Dank gilt aber auch den zahlreichen Kollegen des Instituts für Wald- und Holzforschung an der ETH Zürich und an der Eidgenössischen

Anstalt für das forstliche Versuchswesen in Birmensdorf, die ihn vorbehaltlos und uneigennützig bei der Abfassung der Buchbesprechungen, bei der Zeitschriften-Rundschau, bei Übersetzungen und Korrekturen unterstützten. Wesentliche Hilfe erhielt der Redaktor in verdankenswerter Weise aber auch durch die Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für den Wald, von den Organisatoren der Dreiländerholztagung sowie vom Schweizerischen Arbeitskreis für Forsteinrichtung (SAFE). Sie alle haben uns bereitwillig zahlreiche Vortragstexte für die Publikation zur Verfügung gestellt.

Die Publikationskommission (PK) trat am 18. Januar 1982 zu ihrer ersten Sitzung zusammen. Sie behandelte abschliessend das Pflichtenheft dieser Kommission und führte die Verhandlungen über die Druckkostenerhöhung und einen 3-Jahres-Vertrag mit der Firma Bühler Druck AG in Zürich. Ausserdem traf sie Vorbereitungen für Richtlinien und einen Vertrag, welche die Herausgabe von Beiheften regeln sollen.

Die Publikationskommission umfasst zurzeit die folgenden Mitglieder:

D. Roches (Präsident)

Dr. H. Keller

Prof. Dr. K. Eiberle (Redaktor)

R. Louis (PK-Sekretariat)

30. Juni 1982

K. Eiberle

Arbeitsgemeinschaft für den Wald

Tätigkeitsbericht 1981/82

Die AfW hatte im Berichtsjahr gesamtschweizerisch keine besonderen Aufgaben zu bearbeiten. Der Geschäftsführer behandelte neben zahlreichen Anfragen vor allem eine Stellungnahme zum Vogelschutzkonzept des Landeskomitees für Vogelschutz.

Die Referate und Exkursionsberichte der im Juni 1981 in Yverdon durchgeführten Tagung «Spannungsfeld Waldwirtschaft/Naturschutz» wurden in der Schweizerischen Zeitschrift für Forstwesen Nr. 1/1982 publiziert. Davon wurden 400 Separata erstellt und durch den Schweizerischen Bund für Naturschutz finanziert.

Jene Tagung führte zu folgenden Erkenntnissen:

- a) Das Gespräch zwischen den interessierten Kreisen ist weiterzuführen. Die AfW hat im November 1981 dem BFF vorgeschlagen, das weitere Vorgehen mit den in Frage kommenden Organisationen und Ämtern zu beraten.
- b) Eine naturnahe Waldnutzung, wie sie zur Erfüllung der vielfältigen Waldaufgaben unerlässlich ist, setzt die Regelung der Wildfrage voraus. Der Ausschuss beschloss, dieses zentrale Problem möglichst bald aufzugreifen.

Bereits am 3./4. Juni 1982 führte die AfW in Bad Ragaz eine Tagung «Konflikte naturgemässe Waldwirtschaft/Wildbestand» durch. Am 3. Juni sprachen vier Referenten aus der Sicht Waldbau, Patent- und Revierjagd und Wildbiologie zum Thema. An einem Tischgespräch unter Leitung des Präsidenten, Nationalrat Dr. Konrad Basler, gaben 7 Mitwirkende (Waldbau, Jägerschaft, Naturschutz, Waldbesitz, Jagdrecht, Jagdverwaltung) kurze Voten ab, um nachher auf besondere Fragen einzutreten. Zum Schluss fasste Dr. F.H. Schwarzenbach, EAFV Birrmenndorf, die ganze Problematik zusammen. Am 4. Juni fand eine Begehung von Waldgebieten in Malans und Maienfeld unter Leitung des bündnerischen Forstdienstes und

verschiedener Vertreter (Waldbesitzer, Jägerschaft, Wildbiologie) statt. Die Tagung wurde in hervorragender Weise vorab durch die Kollegen Forstadjunkt H. Nold und Kreisförster A. Buchli vorbereitet.

Für diese Tagung wurden 1400 Einladungen verschickt. Der Anlass wurde auch bekanntgegeben in: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen, Schweizer Förster, Lehrerzeitung, Schweizer Naturschutz, Natur + Mensch, Wald + Holz, Schweiz. Jagdzeitung, Schweizerjäger und Diana. Gemäss der Teilnehmerliste haben rund 110 Personen teilgenommen. Da die schweizerischen Jagdverbände ihre Mitwirkung ablehnten, war die Jägerschaft leider zu schwach vertreten.

Während in gewissen Gebieten eine erfreuliche Bereitschaft zwischen Förstern und Jägern zur Zusammenarbeit besteht, sind andererseits in sehr vielen Gebieten die Fronten verhärtet. Die Bemühungen zur Lösung der Wildfrage dürfen aber nicht versanden. Der Ausschuss der AfW wird beraten, wie das Problem weiter verfolgt werden soll. Die Begrenzung der Wildschäden sowohl im Hügelland wie in den Berggebieten dürfte heute das grösste waldbauliche Problem darstellen.

Die Kurzreferate, Gesprächsvoten und Exkursionsberichte werden im Laufe des Jahres 1982 in der Schweizerischen Zeitschrift für Forstwesen publiziert.

Der Schweizerische Bund für Naturschutz und die Brunnettstiftung für Naturschutz haben Beiträge an die Tagungskosten gewährt, die herzlich verdankt werden. Der Ausschuss dankt auch den Referenten und weiteren Mitwirkenden für ihren Einsatz und der Forstwirtschaftlichen Zentralstelle Solothurn für die administrative Mithilfe.

Winterthur, Juni 1982

Der Geschäftsführer der AfW:
Ernst Krebs

Jahresrechnung des Schweizerischen Forstvereins 1981/82 und Budget 1982/83

	Budget 81/82		Rechnung 81/82		Budget 82/83	
	Ein	Aus	Ein	Aus	Ein	Aus
<i>Betriebsrechnung 1. 7. 81 – 30. 6. 82</i>						
Allgemeiner Betrieb						
1. Mitgliederbeiträge	68 000.—	72 000.—	71 286.05	38 871.48	69 500.—	78 500.—
2. Zinsen und übrige Einnahmen	65 000.—		66 398.80		66 000.—	
	3 000.—		4 887.25		3 500.—	
111. Vorstand und übrige Geschäftsstelle		5 000.—		4 655.35		5 000.—
112. Drucksachen und Porti		3 000.—		1 522.80		3 000.—
113. Kostenanteil an Zeitschrift		45 000.—		20 889.88		55 000.—
114. Beiträge		2 000.—		1 740.—		2 000.—
115. Kommissionen, Delegationen		3 000.—		753.—		1 500.—
116. Repräsentationen, GV, Diplomfeier		5 000.—		8 020.20		4 000.—
117. Steuern, Gebühren		1 000.—		1 025.25		1 000.—
118. Ausbildung, Informationen		5 000.—		—		6 000.—
119. Übriges		3 000.—		265.—		1 000.—
Publikationswesen						
21. Zeitschriftenabonnemente	182 000.—	182 000.—	179 437.55	179 437.55	194 000.—	194 000.—
22. Kostenanteil aus Vereinsmitteln	25 000.—		26 615.27		28 000.—	
23. Inserate	45 000.—		20 889.88		55 000.—	
24. Verkauf von Schriften, Separata	35 000.—		43 695.50		40 000.—	
25. Beiträge an Schweiz. Z. Forstwes.	16 000.—		11 126.90		11 000.—	
211. Schweiz. Z. Forstwes.	61 000.—		77 110.—		60 000.—	
212. Übrige eigene Publikationen		170 000.—		177 637.55		184 000.—
213. Beitrag an Publikationen Dritter		10 000.—		900.—		8 000.—
		2 000.—		900.—		2 000.—
Gesamttotal	250 000.—	254 000.—	250 723.60	218 309.03	263 500.—	272 500.—
Saldo	— 4 000.—			+ 32 414.57	— 9 000.—	

Vermögensrechnung des Schweizerischen Forstvereins

Vermögensbestand am 30. 6. 1982

Postcheck	Fr. 37 541.17	
Depositenkonto	Fr. 25 748.—	
Anlageheft	Fr. 43 942.70	
Obligationen	Fr. 33 000.—	
Mobilier	Fr. 1.—	Fr. 140 232.87

(Davon sind Rückstellungen für Gesamtregister 17 000.—)

<i>Vermögensbestand am 30. 6. 1981</i>	<i>Fr. 107 818.30</i>
--	-----------------------

Vermögenszunahme pro 1981/82	Fr. 32 414.57
------------------------------	---------------

Reisefonds de Morsier des Schweizerischen Forstvereins Betriebsrechnung 1. 7. 1981 bis 30. 6. 1982

	<i>Einnahmen</i>	<i>Ausgaben</i>
31 Zinsen (netto)	Fr. 2 755.75	
32 Einlagen	— .—	
311 Reisebeitrag (1)		Fr. 1 100.—
312 Bankspesen		Fr. 36.30
Mehreinnahmen		Fr. 1 619.45
	Fr. 2 755.75	Fr. 2 755.75

Vermögensrechnung

Vermögensbestand am 30. 6. 82

Sparheft	Fr. 10 494.50	
Anlageheft	Fr. 3 851.45	
Obligationen	Fr. 30 000.—	Fr. 44 345.95

<i>Vermögensbestand am 30. 6. 81:</i>	<i>Fr. 42 726.50</i>
---------------------------------------	----------------------

Vermögenszunahme pro 1981/82	Fr. 1 619.45
------------------------------	--------------

Comptes annuels de la Société forestière suisse 1981/82

Rapport des contrôleurs des comptes

En exécution du mandat que nous a confié l'assemblée générale de la Société forestière suisse, nous avons révisé les comptes de l'exercice 1981/82 ainsi que ceux du Fonds de Morsier. Sur la base de pointages systématiques, nous avons constaté l'absolue concordance entre les pièces comptables et les livres. Nous avons reconnu l'exactitude et la bonne tenue des opérations comptables.

La fortune de la Société au 30 juin 1982 ainsi que celle du Fonds de Morsier corres-

pondent à l'état des titres et aux avoirs en compte à cette date.

Nous proposons donc à l'assemblée d'accepter les comptes bouclés au 30 juin 1982 avec remerciements au caissier M. W. Giss et à Mme M. Bühler, comptable.

Zürich, 9 juillet 1982

Les contrôleurs des comptes:
L. Farron *M. Fuchs*

Bericht zur Rechnung und zum Budget

<i>Konto</i>	<i>Rechnung 1981/82</i>	<i>Budget 1982/83</i>
1	Prognose erfüllt	Beiträge unverändert Fr. 70. — /30. —
2	Verrechnungssteuerrückerstattung von 2 Jahren	—
113/22	Effektive Kostendeckung im Publikationswesen	
114	1000. — für Stelleninformation	dito
116	Druckkosten der Einladungen zur GV 1982 von Fr. 2500. — bereits bezahlt und verbucht. Effektive Kosten im Vereinsjahr 1981/82 nur Fr. 5500. —	
118	Forstlicher Informationsdienst belastet den Forstverein nicht	Beitrag an Weiterbildungskurs für junge Forstingenieure mit SIA und Seminar «Wald und Gesellschaft»
21	Abonnentenzahl Inland 220 / Ausland 175	Abonnementserhöhung um Fr. 4. — auf Fr. 60. — /80. —
22	Vergleiche 113	Vergleiche 113
23	Gebühreneinnahmen für 13 Monate und Gebührenerhöhung	Gebühren bleiben unverändert, aber nur 12 Monatsbeträge
24/212	Beiheft «Richtlinien für die Schätzung von Wald und Waldschäden» konnte im Rechnungsjahr wegen Verzögerung bei der Übersetzungsarbeit nicht erscheinen.	Herausgabe der «Richtlinien . . .»
25	Verzögerter Eingang Bundesbeitrag 1981 Fr. 18 000. — Beiträge 1982: Bund Fr. 18 000. — Kantone Fr. 7 110. — Selbsthilfefonds Fr. 22 000. — Wald- und Holzforschung Fr. 12 000. —	Separata werden neu durch die Druckerei in Rechnung gestellt. Erwartete Beitragshöhe im bisherigen Rahmen.
211	Druckkostenerhöhung ab 1. 1. 1982 wirksam, mit 1160 Textseiten grösserer Umfang.	Druckkostenerhöhung für ganzen Jahrgang. Geplanter Umfang: 1100 Textseiten
212	Vergleiche 24	Abzüglich Kosten für Separata Vergleiche 24 Arbeit am Gesamtregister rund 3000. —

Die *Rechnung 1981/82* fiel vor allem wegen dem verzögerten Eingang des vorjährigen Bundesbeitrages, der Nichtbenützung des FID-Kredites und der Verschiebung bei der Herausgabe der Schätzungsrichtlinien so gut aus. Zusätzlich brachte die Erhöhung der Inseratgebühren einen erheblichen Mehrertrag.

Aus dem *Reisefonds de Morsier* wurde ein Beitrag ausbezahlt und eine zweiter von Fr. 1500.— zugesichert, welcher bei Ablieferung des Berichtes an die Zeitschrift ausbezahlt wird.

Anträge an Hauptversammlung

- Beibehalten der Mitgliederbeiträge (Fr. 70.—/30.—)
- Unterstützung des Weiterbildungskurses für junge Forstingenieure (Fr. 4000.—) und Seminar «Wald und Gesellschaft» (Fr. 2000.—), Konto 118
- Genehmigung des Budgets 1982/83

Zug, 29. Juli 1982

Der Kassier:
W. Giss

**Stiftung Hilfskasse für Schweizerische Forstingenieure
und deren Familienangehörige**

Jahresbericht 1981

Im Jahre 1981 musste unsere Stiftung keine neuen Fälle behandeln, und es waren auch keine Unterstützungsbeiträge auszuführen.

Die beiden Fonds unserer Hilfskasse weisen Ende Jahr den folgenden Stand auf:

	<i>Hilfskasse</i>	<i>Fonds Custer</i>	<i>Total</i>
Vermögen am 1. 1. 81	150 757.45	37 614.35	188 371.80
Einnahmen 1981	6 809.10	1 786.70	8 595.80
Ausgaben 1981	1 940.80	— .—	1 940.80
Vermögensvermehrung 1981	4 868.30	1 786.70	6 655.—
Vermögen am 31. 12. 1981	155 625.75	39 401.05	195 026.80

Die Einnahmen bestehen aus zwei Spenden, den Zinsen und der Rückerstattung der Verrechnungssteuer.

Die Auslagen umfassen die Bank- und PC-Spesen, die Verrechnungssteuer pro 1981 und die Auslagen des Stiftungsrates.

Die von Kantonsoberröster Werner Giss geführte Rechnung wurde von den Rechnungsrevisoren M. Rieder und M. Fuchs geprüft und in Ordnung befunden. Die einwandfreie Erstellung der Rechnung verdanken wir Herrn Giss bestens.

Die der Stiftung heute zur Verfügung stehenden Mittel erlauben bei Notfällen eine wirksame Hilfeleistung. Um diese Hilfe auch

wirklich leisten zu können, sind wir auf die Mitarbeit der Mitglieder des Schweizerischen Forstvereins angewiesen. Helfen können wir nur dann, wenn wir über Notlagen von Kollegen orientiert werden. Alle Mitteilungen werden mit absoluter Diskretion behandelt.

Allen Gönnern unserer Stiftung, die im vergangenen Jahr unsere Arbeit unterstützt haben, danken wir herzlich.

Glarus, September 1982

Für den Stiftungsrat
Der Präsident: *H. Oppliger*

Rechnung 1981

der Stiftung «Hilfskasse für Schweizerische Forstingenieure und deren Familienangehörigen» mit Sitz in Zürich

Betriebsrechnung 1981

	<i>Einnahmen</i>	<i>Ausgaben</i>
Spenden (2)	Fr. 130.—	
Zinserträge brutto	Fr. 5 224.30	
Verrechnungssteuer: Rückerstattung	Fr. 1 454.80	
Steuer		Fr. 1 828.60
Bank- und PC-Gebühren		Fr. 38.40
Spesen Stiftungsrat		Fr. 73.80
Unterstützungen		Fr. —.—
Mehreinnahmen		Fr. 4 868.30
	Fr. 6 809.10	Fr. 6 809.10

Vermögensrechnung

Vermögensbestand am 31. 12. 1981:

Postcheck	Fr. 1 107.25	
Sparheft	Fr. 87 518.50	
Wertschriften (nominal)	Fr. 67 000.—	Fr. 155 625.75
Vermögensbestand am 31. 12. 1980		Fr. 150 757.45
Vermögensmehrung pro 1981		Fr. 4 868.30

Hünenberg, 17. Januar 1982

Der Kassier:

W. Giss

Bericht der Rechnungsrevisoren für das Rechnungsjahr 1981

Die Rechnung der Hilfskasse wurde von den Unterzeichneten eingesehen und geprüft. Die Belege wurden mit der Buchhaltung verglichen. Die ausgewiesenen Werttitel sind vorhanden.

Die von Kassier W. Giss sauber geführte Rechnung 1981 wurde in Ordnung befunden.

Wir beantragen der Generalversammlung des Schweizerischen Forstvereins Genehmigung der Rechnung und Décharge des Kassiers.

Einsiedeln und Herdern, 26. Januar 1982

Die Rechnungsrevisoren:

M. Fuchs *M. Rieder*

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société forestière suisse, jeudi 16 septembre 1982, en la Grande Salle de Lucens, canton de Vaud.

Ordre du jour:

1. Ouverture par le président,
2. Désignation du secrétaire de l'assemblée générale et des scrutateurs,
3. Rapports annuels,
4. Comptes 1981/82 et rapport des vérificateurs des comptes,
5. Budget 1982/83 et cotisations,
6. Rapport sur le Fonds de secours,
7. Nomination d'un membre d'honneur,
8. Désignation du lieu de l'assemblée de 1983,
9. Propositions individuelles et divers.

1. Ouverture par le président:

Après avoir ouvert officiellement la 139ème assemblée générale de la Société forestière suisse, le président F. Borel remercie nos camarades vaudois et leur beau pays pour leur hospitalité. Il salue ensuite globalement les différentes personnalités de la foresterie suisse et étrangère; il souhaite la bienvenue à M. le Dr M. de Coulon et à ses collaborateurs de l'Office fédéral des forêts, aux trois membres d'honneur de la société, MM. le Dr E. Krebs, Dr E. Rieben et prof. H. Leibundgut, au président de l'Association suisse des forestiers, J. Niederberger, aux représentants du corps enseignant de l'E.P.F.Z., MM. les prof. J.-P. Schütz et B. Bittig, à M. Ch. Feldmann, de l'Office forestier central, et à M. W. Gayler de la Communauté allemande pour une sylviculture proche de l'état naturel. F. Borel souligne et salue la présence de trois collègues chinois, MM. prof X. Tsao, Th. Zhu et F. Jiang, accompagnés d'un représentant de l'I.F.R.F.

Cette année, l'assemblée générale a lieu en début d'après-midi pour ne pas entraver le déroulement de la table ronde vouée aux liens entre les forestiers et la protection de la nature et du paysage, animée par le Dr. F.H. Schwarzenbach de l'I.F.R.F.

L'ordre du jour est accepté sans discussion.

2. Désignation du secrétaire de l'assemblée générale et des scrutateurs

Les scrutateurs, F. Gauchat, J.-P. Farron, B. Wyss, F. Gaillard et G. Viglezio, désignés spontanément par le président, ainsi que R. Beer comme secrétaire de l'assemblée générale, sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

3. Rapports annuels:

Les membres de la Société ont reçu les différents rapports dès le mois d'août. On peut donc renoncer à leur lecture et s'en tenir à quelques remarques intéressantes.

L'assemblée honore les membres décédés au cours de l'année par une minute de silence.

F. Borel a le plaisir d'annoncer la création tant attendue d'un Office d'information forestière. Le 31 août 1982, la commission de nomination en a élu le directeur en la personne de B. Annen de Steinen SZ, ingénieur forestier E.P.F.Z. de la volée 1975.

Le président rappelle combien la S.F.S. est sollicitée pour l'examen de projets, de lois et de règlements (chemins piétons, subventions, etc.) et quel honneur ces consultations autorisées représentent pour le prestige de notre Société.

Le rédacteur du Journal forestier suisse, le prof. K. Eiberle, relève la hausse des frais d'impression. Pour la juguler, on a supprimé la correction à l'imprimerie et il faudra peut-être prendre en compte quelques fautes de frappe supplémentaires. K. Eiberle invite tous les praticiens à participer à la rédaction d'articles pour le journal, tout en les priant d'expédier des manuscrits propres. Le rapport de la Communauté de travail pour la forêt est également évoqué. Personne ne tient à s'exprimer au sujet de ces différents rapports, tous publiés dans le présent numéro de ce Journal et ils sont acceptés à l'unanimité.

4. Comptes 1981/82 et rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des comptes est publié ci-dessus. Le caissier, W. Giss, commente brièvement son rapport: en souriant, il peut annoncer un bénéfice de Fr. 34 000.—, dû essentiellement au retard bénéfique de différents versements. Les vérificateurs, L. Farron et M. Fuchs, confirment ensuite l'exactitude et la bonne tenue des opérations comptables. A l'unanimité l'assemblée accepte le rapport de W. Giss en le remerciant vivement pour son excellent travail.

5. Budget 1982/83 et cotisations:

Le montant des cotisations restera inchangé. Comme l'Office d'information forestière

n'est pas à la charge de la S.F.S., le comité propose, en contre-partie, de soutenir financièrement le cours de perfectionnement pour jeunes ingénieurs forestiers ainsi que le séminaire «Forêt et Société humaine».

Le budget est accepté à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle porte au comité et au caissier.

6. *Rapport sur la Fondation de secours:*

Cette fondation fête ses 30 ans d'existence. Son but est d'apporter une aide financière aux familles d'ingénieurs forestiers en difficulté. H. Oppliger rapporte que la fondation n'a pas été sollicitée cette année, qu'elle a par contre bénéficié de deux généreux dons. Le rapport est également publié dans le présent fascicule.

7. *Nomination d'un membre d'honneur:*

En abordant ce point de l'ordre du jour, F. Borel précise que l'honorariat est un titre décerné avec rareté: la Société forestière suisse ne compte actuellement que trois membres d'honneur.

Au nom du comité, J. Kubat propose à l'assemblée d'élire un nouveau membre d'honneur en la personne d'Erwin Wullschleger. Dans son allocution, publiée in extenso dans ce journal, J. Kubat retrace la brillante carrière d'Erwin Wullschleger. Travaillant pour le canton d'Argovie entre 1943 et 1972, il a successivement occupé les fonctions d'adjoint, d'inspecteur d'arrondissement et finalement d'inspecteur cantonal. En 1972, il fut appelé à l'I.F.R.F. pour mettre sur pied l'inventaire forestier national. Il occupera même le poste de vice-directeur dès 1978. Les nombreuses publications dont il est l'auteur reflètent l'horizon de ses vastes connaissances: histoire des forêts, géologie et minéralogie du Jura, etc. Il présida encore la commission chargée de la dernière révision des directives concernant l'estimation des forêts et des dégâts causés à ces dernières.

Après avoir entendu cet exposé, l'assemblée acclame chaleureusement son nouveau membre d'honneur.

8. *Désignation du lieu de l'assemblée de 1983:*

B. Rageth, inspecteur cantonal des forêts, invite la société, au nom du Conseiller d'Etat

Dr D. Cadruvi, à tenir son congrès de 1983 à Davos. Il est vivement applaudi et tout le monde se réjouit de se retrouver le 15 septembre 1983 au «Kongresszentrum» de Davos.

F. Borel profite de cette occasion pour aborder la question des assemblées à venir. Comme l'I.F.R.F. fêtera son centenaire en 1985, il serait judicieux de siéger à Birmensdorf cette année-là. Le Dr W. Bosshard, directeur de l'I.F.R.F., abonde dans ce sens et nous recevra pour un jour; le canton de Zurich dirigera le congrès pendant les deux jours suivants. D'après le tournus régulier, c'est le canton d'Uri, ou celui de Schaffhouse, qui devrait organiser le congrès de 1984. Pourtant, pour éviter une certaine monotonie, le comité avait pensé au nouveau canton du Jura. Ce dernier se sent trop jeune pour assurer cette tâche et demande encore quelques années de répit.

Aussi le comité propose-t-il de tenir un congrès à l'étranger, en Italie du Nord (Tyrol, Vallée d'Aoste), par exemple. A. Studer s'oppose à cette idée car l'un des buts de l'assemblée est justement de visiter les diverses contrées de notre pays. Il préférerait l'un des deux cantons prévus initialement. La proposition de siéger à l'étranger est soumise au vote et l'assemblée l'accepte par 66 voix contre 54. Pour l'année prochaine, le comité se chargera d'établir un rapport détaillé sur la question.

9. *Propositions individuelles et divers:*

La seule proposition individuelle émane de W. Pleines et concerne l'activité de la Société forestière suisse. F. Borel le prie d'exposer plus précisément ses revendications. W. Pleines suggère de créer un groupe de travail pour approfondir certains problèmes actuels de la foresterie helvétique: la crise qui guette l'économie forestière et l'industrie du bois, la situation alarmante de l'emploi des ingénieurs forestiers, la révision de la loi forestière, l'information forestière (cette rubrique a enfin trouvé une réponse avec l'O.I.F.), etc. Cette commission de travail groupera 3 à 5 personnes qui établiront, pour la prochaine assemblée générale, un rapport sur ces différentes questions. W. Pleines souhaite également voir de nouvelles têtes dans la composition de ce groupe. En fait, il souhaite surtout que le travail d'une telle commission apporte de nouvelles bases à cette centenaire qu'est la Société.

De l'avis du comité, ce programme est si vaste qu'aucune commission ne pourrait résoudre en une année toutes les questions soulevées. Le comité a siégé 6 à 7 fois au cours de l'année en vouant toute son activité aux questions administratives et aux consultations législatives. Il est absolument impensable de charger davantage le comité et F. Borel encourage la création d'un tel groupe de travail. Son activité soulagera également le comité. Ce dernier demande à W. Pleines de formuler pour l'année prochaine, avec précision et de façon concise, la mission à

donner à ce nouveau groupe. Il fera aussi une proposition nominative des membres qu'il souhaite voir figurer dans ce groupe.

Personne ne tient à entamer une discussion sur le sujet et le président peut clore l'assemblée générale avec une ponctualité toute neuchâteloise.

Genève, le 15 octobre 1982

Le secrétaire de l'assemblée générale:
R. Beer

Antrag auf Ernennung von Erwin Wullschleger zum Ehrenmitglied

Der Vorstand des Schweizerischen Forstvereins schlägt Ihnen, sehr verehrte Mitglieder, vor, Herrn Erwin Wullschleger die Ehrenmitgliedschaft zu verleihen.

Erwin Wullschleger war von 1943 bis 1972 im aargauischen Forstwesen tätig, davon 9 Jahre als Adjunkt, 3 Jahre als Kreisoberförster und 17 Jahre als Kantonsoberförster. Seit 1973 war er an der EAFV mit den Vorbereitungen für das Landesforstinventar tätig, ab 1978 erfüllte er die Aufgabe eines Vizedirektors *ad interim* dieser Anstalt.



Als praktischer Forstmann mit einem weitgespannten Interessenkreis hat Erwin Wullschleger schon früh die wichtige Bedeutung von historischen Gegebenheiten in unserem Wald erkannt und hat diese mit der ihm eigenen beharrlichen Suche nach Zusammenhängen erforscht. Seine umfangreichen Publikationen zur aargauischen Forstgeschichte zeugen von seiner Begabung, das Ergebnis

wissenschaftlicher Untersuchungen in leicht verständlicher Art zu publizieren. Diese als Berichte der EAFV erscheinenden Arbeiten sind sehr aufschlussreich und nicht nur für Förster eine Fundgrube forstgeschichtlicher Informationen. Auch als Kenner der Geologie des Aargauer Jura ist er bekannt geworden. Seine Veröffentlichungen im Bereich Geologie und Mineralogie des Juras zeugen von seinen eingehenden Kenntnissen der erdgeschichtlichen Entstehung seiner engen Heimat. Die sorgfältige und in kurzer Zeitspanne erfolgte letzte Revision der «Richtlinien für die Schätzung von Wald und Waldschäden» wurde von einer Arbeitsgruppe unter der Führung von Erwin Wullschleger geleistet; er hatte schon bei der Revision 1967/70 mitgearbeitet. Dieses Werk ist kürzlich als Beiheft unserer Zeitschrift erschienen und erfreut sich grosser Wertschätzung.

Die forsthistorischen Arbeiten haben dank der weiten Verbreitung der Berichte nicht nur in Forstkreisen, sondern bei allen am Wald Interessierten einen nachhaltigen Eindruck hinterlassen und tragen wesentlich zu einem besseren Waldverständnis bei. Die Darstellung von früheren Nutzungsformen und Waldzuständen ermöglicht es erst, die heutigen Waldverhältnisse besser zu verstehen.

Neben diesen hervorragenden fachlichen Fähigkeiten zeigt Erwin Wullschleger demjenigen, der ihn näher kennt, auch wertvolle menschliche Eigenschaften. Engagiert in seinen Stellungnahmen, offen aussprechend, was er als wahr erkannt hat und auch begründeten Widerspruch entgegennehmend, ist er jedem faulen Kompromiss abhold und kann Ungerechtigkeiten nicht dulden. Die

starke Anteilnahme und seine ehrlichen Meinungsäusserungen sind gerade für junge Forstingenieure nicht immer bequem aber umso wertvoller. Dabei kommen immer wieder seine weitgespannten Interessen und das Erkennen von Zusammenhängen deutlich zum Ausdruck. Dabei geht Erwin Wullschleger immer von der realistischen Forderung aus, dass Projekte und Vorstellungen ausführbar sein sollten. Höhenflüge bremsst er vorausschauend ab und führt Gespräche und

Arbeiten wieder zurück auf den Boden der Wirklichkeit und damit zur Ausführbarkeit. Mit einer grosszügigen Selbstverständlichkeit hat er sich immer wieder dem SFV für die Mitarbeit in Arbeitsgruppen und Kommissionen zur Verfügung gestellt.

Ich möchte Sie, sehr verehrte Mitglieder des Schweizerischen Forstvereins, bitten, Herrn Erwin Wullschleger die Ehrenmitgliedschaft zu verleihen und dies mit Akklamation zu dokumentieren.

J. Kubat

Compte-rendu de la 139^{ème} assemblée annuelle de la Société forestière suisse, du 16 au 18 septembre 1982 à Lucens dans le canton de Vaud.

Jeudi 16 septembre

Le congrès forestier annuel de Lucens réunit quelques 250 personnes.

En respectant le fameux quart d'heure vaudois, c'est à 14 h 30 que le président F. Borel nous souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée à la Grande Salle de Lucens.

J.-F. Robert, chef du Service cantonal des forêts et de la faune, prend ensuite la parole et nous adresse également ses vœux chaleureux de bienvenue. Tout en rappelant, dans sa brève allocution, que la forêt reste fidèle à elle-même et que les problèmes forestiers vaudois ne diffèrent guère de ceux des autres cantons, il souligne le rôle essentiel que tient actuellement le forestier dans les questions d'aménagement en général. En évoquant les remous écologiques et économiques de notre époque, J.-F. Robert se plaît à rappeler le travail de longue haleine des forestiers pour l'immuabilité et l'immobilisme apparents des massifs boisés dans notre pays. Ces questions seront évoquées lors de la table ronde du Dr. F.H. Schwarzenbach.

Après cette introduction F. Borel ouvre la séance administrative de l'assemblée; le procès-verbal de l'assemblée est publié dans ce journal. Cette partie officielle se termine par une pause bien méritée qui réunit les congressistes autour d'un café aimablement offert par l'Association forestière vaudoise.

Au début de la séance de travail animée par le Dr. F.H. Schwarzenbach de l'IFRF et portant sur l'activité forestière en faveur de la protection de la nature et du paysage, M. le prof. X. Tsao, de l'Institut de recherches fo-

restières et pédologiques à Shenyang adresse quelques mots de remerciements aux forestiers suisses et à leur beau pays.

Le Dr. F.H. Schwarzenbach présente ensuite les quatre participants de la première table ronde: O. Vogel, A. Joly, F. Gaillard et K. Zehntner. Dans cette partie, il s'agit de comprendre les vœux légitimes des protecteurs de la nature et d'analyser le point de vue du forestier. Chaque praticien expose un exemple pratique d'un conflit vécu avec les milieux de la protection de la nature. Il ressort de cette discussion que ce sont toujours les mêmes problèmes qui sont débattus en public (routes forestières, par exemple). Pour la seconde table ronde, F.H. Schwarzenbach a invité B. Bittig, I. Ceschi et J. Kubat. Ils montrèrent comment on peut faire valoir le point de vue forestier dans les discussions concernant les revendications extrêmes de la protection de la nature et comment le forestier peut par des mesures adéquates satisfaire à des propositions justifiées. Dans ce journal, F.H. Schwarzenbach a publié un article constituant une synthèse des idées énoncées à l'occasion de cette séance de travail.

Pendant cet après-midi «administratif», les dames étaient conviées à découvrir le pays pittoresque de la Broye. La promenade les a conduites jusqu'à Avenches où elles ont visité la vieille ville, le site romain et le musée.

Vers 19 heures, tous les participants se sont retrouvés dans la cour du château de Lucens. J.-F. Robert donna quelques explications historiques en évoquant le cadre seigneurial qui nous recevait. Il salua les différentes autorités

politiques des communes et du canton qui avaient répondu à l'invitation de la Société forestière suisse. Puis, M. le Conseiller d'Etat J.-P. Delamuraz, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, apporta, avec quelques minutes de retard, le salut du Conseil d'Etat. On trinqua à la pérennité de la forêt et tout le monde apprécia le vin d'honneur et la collation offerts par l'état de Vaud. Les sons de l'ensemble des trompes de chasse «Bien-Allé» retentirent pour le bonheur des congressistes et apportèrent une certaine teinte de noblesse et de nostalgie à cette sympathique cérémonie.

Vendredi 17 septembre

Excursion A: Plateau

Thème: Grèves et vallons

Guides: G. Herbez, A. Audemars, F. Gaillard

Après la visite de l'abbatiale romane, nous sommes invités pour le verre de l'amitié dans la cave de Payerne. Cette cité de 7000 habitants vit essentiellement de l'économie agricole et artisanale, mais le secteur tertiaire est en plein développement.

Le car nous emmène ensuite à Yvonand. En abordant les problèmes des forêts riveraines, nous apprenons que l'abaissement des eaux datant de la fin du siècle dernier a permis de gagner 1550 ha sur le lac actuel (peupleraies, marais, étangs, roselières et forêts riveraines). Les peupliers sont principalement utilisés sur les bons sols de l'embouchure de la Mentue et de la Broye. Par érosion lacustre, le delta de la Mentue, au régime de plus en plus torrentiel, a diminué de deux tiers en un siècle. Outre l'érosion, l'autoroute, même si elle a été déplacée, représente une autre menace pour les berges, qui sont déjà exposées à de nombreux dangers: incendies des roselières, navigation de plaisance, affluence excessive de promeneurs, pollution des eaux et des berges. Les cantons de Vaud et de Fribourg et la Ligue suisse pour la protection de la nature ont établi une convention entre eux. La LSPN prend en charge l'entretien et le contrôle de l'évolution des écosystèmes de l'endroit.

Dans son arrondissement, F. Gaillard nous montre la différence entre deux exploitations d'environ 50 ha chacune. Alors que la commune peut chaque année exploiter 6 m³/ha, le particulier ne peut exploiter que 2 m³/ha par année. Il faut rechercher les raisons principales de cette sous-exploitation dans le

grand morcellement et l'absence de desserte correcte dans la forêt privée. Le personnel forestier nous réserve un sympathique accueil dans le refuge de la commune d'Yverdon. C'est également ici qu'on nous sert un excellent repas.

L'après-midi, nous visitons une route forestière située dans le fond du vallon de la Mentue: elle dessert 4 communes. Ce vallon était inatteignable en dehors des périodes de sécheresse et de gel. Il représente un potentiel exploitable de 3 – 4000 m³/an. Les communes se sont réparti les frais de construction en fonction de la longueur, de la surface et de la distance de débardage. Il fallut construire dans des conditions très difficiles (stabilisation, déblais, ponts, etc) et le coût total du projet dépassa 1 000 000.— Frs.

Pour terminer l'excursion dans la bonne humeur, la commune de Bercher nous offre une collation fort appréciée dans son refuge.

Excursion B: Jura nord

Thème: La forêt dans l'économie du Jura

Guides: J. Combe, D. Horisberger, A. Monney

Dans le car qui nous emmène depuis Lucens, J. Combe et D. Horisberger excusent A. Monney, malade. Ils nous expliquent le but de l'excursion dans le Nord vaudois. Il ne s'agit pas de montrer des réalisations forestières, mais plutôt de nous initier au pays par une approche historique.

En nous rendant à L'Auberson, nous traversons quelques magnifiques peuplements à forte proportion de sapins blancs. Ces forêts, avec une possibilité de 6000 à 7000 m³, rapportent à la commune de Baulmes un gain net de 50.— Frs/m³, ce qui représente cinq fois la moyenne jurassienne. Au siècle dernier, cette région était vouée à l'industrie du fer. On traitait les forêts par coupes rases afin de fournir du gros bois aux fonderies. Maintenant, le sylviculteur préfère jardiner ces surfaces et réserver la coupe rase pour les vieux peuplements sans rendement.

Après le café offert par la commune de Sainte-Croix, nous visitons le musée de musique mécanique de L'Auberson. C'est en observant la minutie et la qualité des boîtes à musique que l'on comprend l'intensité des soins voués à la forêt dans cette région.

Les inspecteurs forestiers nous convient ensuite à un exposé sur l'importance écono-

mique de la forêt dans la région, puis nous présentent G. Berthoud, un biologiste spécialisé dans la question du gibier. Avec 30 chevreuils au km², les forêts qui nous entourent subissent une pression extraordinaire. D'après G. Berthoud, les coupes rases attirent les chevreuils et les chamois. Leur prolifération provient également de l'intensification de l'agriculture et de la disparition des grands prédateurs. Les forêts bien desservies bénéficient d'une chasse intense, alors que les coins reculés sont très peu chassés. Les dégâts dépendent de l'intensité de la pression cynégétique, mais aussi de la proportion de rajeunissement. En fait, il faudrait pouvoir diriger les chasseurs vers les endroits à forte densité de gibier et de dégât. Le lynx s'est établi dans la région et même si son action régulatrice reste très ponctuelle, il contribue à l'éclatement des grands rassemblements de chevreuils et de chamois.

Après le repas de midi au Mont-de-Baulmes, nous nous dirigeons sur Vallorbe. En passant à côté du chantier de l'autoroute N 9, J. Combe nous rappelle qu'ici passait une voie romaine très fréquentée.

A Vallorbe, nous visitons le musée du fer sous la conduite experte de son concepteur, l'ancien inspecteur forestier E. Rieben. Ce musée rend hommage au fer qui, dès le XV^{ème} siècle, contribua au développement de la cité. Après un dernier verre de l'amitié offert par la municipalité, le car nous ramène tranquillement à Lucens.

Excursion C: Basse plaine du Rhône

Thème: Rendement? Protection? Ou les deux?

Guides: J.-P. Bezençon, J.-P. Gavillet

En passant par Moudon-Chexbres et l'autoroute du Léman, le car fait un premier arrêt à la place de repos au-dessus de Montreux d'où il est possible de voir d'en haut le secteur de la basse plaine du Rhône, objet de notre visite. Une première orientation sylvo-écologico-économique provoque déjà des discussions intéressantes auxquelles les dames participent activement. A Villeneuve, quelques participants individualistes nous rejoignent et après une deuxième orientation sur les problèmes de la protection de la nature par M. R. Baumann, président de la commission des Grangettes, émanation de la Ligue suisse et de la Ligue vaudoise pour la protection de la

nature, la volumineuse cohorte fait mouvement en direction de la peupleraie du Fort en passant par la réserve et le camping des Grangettes. De nombreux arrêts permettent des discussions très animées et la concordance est loin d'être parfaite entre les protecteurs de la nature et les forestiers. On dit que de la discussion jaillit la lumière... il est difficile de dire s'il y a eu des conversions de part et d'autre, mais chacun a fait un bon pas en direction de son contradicteur et il en est ressorti que les buts à atteindre sont souvent voisins, mais que ce sont les chemins pour y arriver qui diffèrent. La visite de la peupleraie du Fort, dirigée par l'inspecteur J.-P. Gavillet est intéressante à plus d'un titre. Les forestiers ont de la peine à expliquer aux écologistes que cette plantation est soumise au régime forestier même si les vaches pâturent entre les arbres. Certains secteurs de cette peupleraie sont des stations marginales pour le peuplier, la nappe phréatique étant très proche du sol. Des essais systématiques sont entrepris depuis fort longtemps dans cette propriété et les résultats obtenus sont utilisables pour le praticien.

Le repas de midi, fort bien préparé par M. Chatelanat, garde forestier du triage, et par sa femme, fut précédé par un vin d'honneur offert par la municipalité de la Tour-de-Peilz.

Une belle balade à travers le delta du Rhône nous emmène au Bouveret. Embarquement de l'assemblée sur un bateau de la CGN et débarquement à Territet après avoir admiré au passage le Château de Chillon. Voyage de retour par la corniche et arrivée de tous les participants à Lucens à l'heure prévue. Des contacts personnels enrichissants, des retrouvailles toujours agréables, un temps magnifique et des participants joyeux, actifs et enchantés de leur journée... que demander de plus!

Excursion D: Jura ouest

Thème: Forêts marginales

Guides: J. Werner, U. Straehler, P. Gardiol

U. Straehler guida la première partie de l'excursion. Il nous fit visiter les forêts marginales du bord du Léman, sur la commune de Buchillon. En signalant la marginalité de ces peuplements, il donna quelques explications sur leurs compositions géologique et pédologique ainsi que sur la présence d'essences méditerranéennes (*Quercus ilex*). Les problèmes

sont nombreux et la proximité des grandes agglomérations accentue la pression du public: camping en forêt, clôtures en forêt autour des grandes propriétés, gravières d'origine douteuse, passages de conduites dans le sous-sol forestier sans autorisation de défrichage, etc. Cette visite illustre comment le forestier doit savoir composer, parfois à la limite de la légalité, pour résoudre les problèmes posés par la pression humaine en forêt. La réception qui suit permet au syndic de la commune de présenter Buchillon dont l'emblème témoigne de sa vocation viticole et piscicole.

Ensuite, en se dirigeant vers les forêts supérieures du Jura, l'assemblée parcourt le vignoble et les villages agricoles puis montagnards. J. Werner saisit cette occasion pour faire un exposé brillant et caustique sur la viticulture d'aujourd'hui: on peut regretter que les viticulteurs n'aient pas été là pour se défendre... De la même manière, il s'attaque aux Genevois dans un langage polémique...

P. Gardiol, quant à lui, préfère évoquer l'aspect marginal des forêts que l'on traverse: les conditions stationnelles très difficiles (sol superficiel, séchard, neige abondante), le parcours de bétail, la pression touristique et militaire, tout concourt à rendre la régénération très compliquée. Nous pouvons nous en rendre compte de visu en traversant à pied les forêts du Pré d'Aubonne pour arriver au restaurant du Col du Marchairuz, où sont servis l'apéritif et le repas. L'après-midi, on nous montre les alternances entre les forêts et les pâturages qui donnent un aspect caractéristique aux paysages composant les crêtes du Jura. Puis nous laissons ces crêtes pour descendre sur Marchissy. Après avoir traversé Gilly et Aubonne, le car nous conduit à Vuflens-le-Château, où nous sommes reçus par la maison Bolle et Cie de Morges dans une splendide cave, avant de retourner à Lucens.

Excursion E: Plaine de l'Orbe

Thème: Forêts et paysage

Guides: C. Reymond, J.-N. Perret, J.-P. Reitz

Pour la première étape de cette journée, nous nous arrêtons dans la commune de Poliez-Pittet, dans le bassin de la Mentue. M. Matthey, inspecteur cantonal de la faune, aborde les questions de l'évolution des paysages et des interventions humaines. Il y a 20

ans, un ruisseau a simplement été sacrifié pour une amélioration foncière, alors qu'actuellement une ancienne exploitation de marne permet de créer, même en bordure d'autoroute, quelques étangs d'une valeur écologique très élevée: avifaune exceptionnelle, roselière, etc.

A Praz-Bellison, J.-P. Reitz, responsable cantonal de la protection de la nature, nous présente une réserve naturelle en nous dévoilant toutes ses richesses: faucon hobereau, martin-pêcheur, sauvagine, batraciens, reptiles.

Après la sympathique verrée offerte par l'Etat et la commune de Chavornay, le car nous emmène vers Boscéaz. C. Reymond commente brièvement les quelques 30 km de rideaux-abris de la plaine de l'Orbe. On se demande comment on pourra rajeunir ces rideaux-abris sans entraver leur effet bénéfique sur le régime éolien de la plaine.

Nous visitons ensuite le site romain d'Urba et les magnifiques mosaïques, sous la conduite experte de M. Decollogny, ancien inspecteur forestier.

Pour le repas de midi, nous nous rendons au refuge de Chassagne situé au-dessus d'Orbe. Une superbe côtelette grillée remet tout le monde d'aplomb.

Nous consacrons l'après-midi à une intéressante promenade à travers le Mauremont, dirigée par J.-M. Perret qui commente le sujet dans l'optique de l'intégration de la forêt dans le paysage. Vu leur état, les taillis dégradés de cette région méritent des interventions de conversions en futaie. Les conditions particulières de la station et de l'exploitation ont provoqué l'apparition d'une végétation assez singulière et très diversifiée. Le Mauremont est ainsi devenu, à l'heure actuelle, une citadelle de l'écologisme militant et selon l'inspecteur, on peut s'attendre à tout et ne s'étonner de rien, tout ici étant sujet à contestation. C'est au cours d'une verrée au refuge de la Sarraz que le débat continue entre les prétentions des protecteurs de la nature et les impératifs forestiers. Cette discussion rappelle étrangement les propos de la table ronde de F.H. Schwarzenbach. Après les appels à la tolérance et à la compréhension, on remonte dans le car qui nous ramène à Lucens.

Le vendredi soir, les congressistes se retrouvèrent tous avec plaisir dans la Grande Salle de Lucens pour le traditionnel banquet. Le repas ainsi que le vin qui l'accompagnait furent excellents. Le «Chœur mixte de Lu-

cens» et l'instrumentale «L'Abeille» occupèrent la scène à tour de rôle. Les participants furent comblés par leurs charmantes productions évoquant non seulement le pays vaudois, mais également des horizons plus lointains.

C'est aussi au cours de cette soirée animée que chaque convive reçut un magnifique cadeau comme souvenir du congrès forestier 1982 dans le canton de Vaud: on distribua un set de 6 verres à vin blanc décorés avec quelques évocations de cette assemblée.

Enfin, chacun eut ensuite l'occasion, jusqu'au matin et au gré de ses affinités, de converser, d'échanger des expériences ou même de danser sur la musique de l'orchestre «Ambassador sextet».

Samedi 18 octobre *Excursion finale*

L'objectif de l'excursion finale du samedi fut la visite de l'Arboretum du vallon de l'Aubonne. R. Briod, président de l'Association de l'Arboretum du vallon de l'Aubonne, nous souhaita la bienvenue et fit un bref exposé sur l'historique de l'Arboretum. Comme «on ne raconte pas l'Arboretum, mais qu'on le visite et l'apprécie», nous formons de petits groupes et nous disséminons sous la conduite des différents guides: L.A. Cornuz, P. Gardiol, A. Joly, P. Hainard et S. Meyer. L'Arboretum recouvre une surface d'environ 150 ha, dont le tiers appartient à une fondation gérée par l'AAVA. Le budget annuel atteint 200 000. — Frs. Cela représente un faible investissement, mais une somme considérable quand il s'agit de la récolter. Tous les guides se plaisent à rappeler que plus de 6000 heures de travail s'effectuent bénévolement chaque année. Cette main-d'œuvre indispensable — de même que l'armée — contribue largement au bon déroulement de l'entretien de l'Arboretum.

Les Arboretums sont des organismes vivants et pas simplement des musées de l'arbre comme on les décrit parfois à tort. A Aubonne, on cherche à planter les différentes espèces, variétés et cultivars pour obtenir les plus beaux effets avec l'harmonie des massifs qui grandissent au fil des années. Alors qu'il y a 15 ans, ce vallon présentait un capital d'une cinquantaine d'espèces locales, ce sont aujourd'hui près de 1800 variétés qui y sont à

demeure. D'après les études scientifiques et techniques, 3000 variétés devraient s'accommoder des conditions écologiques du vallon d'Aubonne.

A côté de la création pure de massifs paysagers, généralement des collections dendrologiques regroupées par genre, les responsables se sont également attaqués à la forêt en l'enrichissant avec différentes essences exotiques. Dans les collections, il est possible de montrer la variabilité génétique d'un genre que l'homme a spécialement travaillé en sélectionnant les «avatars» qui lui paraissent dignes d'intérêt. La tentative de reconstitution d'un groupement forestier de l'Amérique du nord (Oregon — Washington) illustre par contre une approche plus globale du monde de l'arbre dans son contexte naturel. Elle correspond davantage aux aspirations des forestiers. Après avoir été enrichie d'essences typiques (*Abies grandis*, *Tsuga heterophylla*, *Thuja plicata*, *Chamaecyparis lawsoniana*, *Acer macrophyllum*, etc.), la forêt autochtone sera transformée par les interventions successives qui permettront aux nouvelles essences de se développer et de reconstituer un écotype forestier nord-américain.

Sur le chemin du retour, les guides nous montrent encore la collection de rosiers et de fruitiers. Ici, la dénomination de musée conviendrait davantage, puisqu'il s'agit essentiellement de conserver de vieilles variétés disparues.

Après avoir visité le musée du bois, les congressistes se réunissent une dernière fois autour d'un agréable repas champêtre servi en plein air grâce à la clémence du temps. Finalement, c'est l'heure des traditionnels discours d'adieux, tenus dans les quatre langues nationales, et F. Borel peut clore cette assemblée annuelle, en remerciant tout particulièrement P. Vollichard, le principal organisateur du congrès.

Genève, le 18 octobre 1982

Le secrétaire de l'assemblée générale:
R. Beer

J'aimerais encore remercier chaleureusement les inspecteurs forestiers et mes différents collègues pour leur aimable contribution à l'élaboration de ce compte-rendu: S. Meyer (excursion A), Mlle E. Maier (excursion C), E. Treboux et M. Herzog (excursion D) et R. Sommerhalder (excursion E).